

ORGANISATION PEDAGOGIQUE : FORMATION POST PERMIS - CATEGORIE B

La formation complémentaire suivie entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire vise à renforcer les compétences acquises en formation initiale et durant les premiers mois de conduite autonome pour

- Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes ;
- Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

Cette formation s'adresse au public éligible à l'auto-école solidaire et nécessite les pré-requis suivants :

- Avoir réalisé un bilan mobilité comprenant une évaluation initiale de conduite (préconisation post bilan mobilité)
- Avoir obtenu le code de la route et la conduite via l'auto-école solidaire
- Être détenteur d'un premier permis de conduire après le 01/01/2019.
- Ne pas avoir commis d'infraction donnant lieu à une perte de points

ETAPES Objectifs	CONTENU Objectifs opérationnels – Contenu - Méthodes et outils	Durée	Calendrier
- FORMATION POST PERMIS <ul style="list-style-type: none"> • A Chaleins 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter la formation lors de la première demi-heure (anonymat, liberté de parole, etc.). • Créer un climat de confiance pour que les stagiaires se sentent à l'aise afin d'évoquer leurs difficultés • Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaître et prendre en compte ses limites. <p>Le questionnaire permet de se définir en tant qu'individu ; en tant qu'utilisateur de la route.</p> <p>Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation.</p> <p>Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'utilisateur de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). D'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être</p>		

Agrément : E05 001 03940

Siret : 490 149 200 00035

	<p>capable de fédérer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de mobilité - Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Être sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. 		
<p>2 – BILAN</p> <p>Synthétiser les atouts et les freins du stagiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan avec engagement S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe Un support sur lequel cet engagement est matérialisé comme une attestation d'engagement est mise en place • Echanger sur le déroulement de la formation 	0h15	A définir